

Appel d'offres (Procédure ouverte) – Ville de Lachute**Conception, fourniture et installation d'équipements d'accès aux toits et de système de protection collective antichute**

La Ville de Lachute désire recevoir des soumissions pour l'obtention des services d'une entreprise spécialisée dans l'installation de mesures de protection collectives antichute pour la fourniture et l'installation de systèmes d'accès aux toits et de prévention des chutes. La durée prévue des travaux est de 7 mois.

Les documents d'appel d'offres, et les modifications à ces documents, nécessaires à la préparation des soumissions seront disponibles à compter du vendredi 24 juillet 2026, uniquement par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un représentant par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.gouv.qc.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un ou des accords intergouvernementaux sont applicables au contrat.

Pour être considérée, la soumission devra être valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite fixée pour la réception des soumissions. La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission et d'exécution sous forme d'un chèque certifié, d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et être encaissable au Québec sur demande, ou d'un cautionnement de soumission émis par une Institution Financière en faveur de la Ville de Lachute, d'un montant équivalent à vingt pour cent (20 %) du total de la soumission avec taxes.

Dans l'éventualité où la garantie de soumission et d'exécution n'est pas sous forme d'un chèque certifié, d'un mandat-poste ou d'une traite bancaire, la soumission doit également être accompagnée d'une lettre d'engagement pour le cautionnement d'exécution pour une valeur de vingt pour cent (20 %) du total de la soumission avec taxes.

Les soumissions (un (1) original et une (1) copie, présentés selon les modalités prévues au cahier des charges) seront reçues à la réception de l'Hôtel de Ville de Lachute au 380, rue Principale, Lachute, QC J8H 1Y2, jusqu'à 14 heures (heure du hall de l'hôtel de ville), le jeudi 20 août 2026 pour être ouvertes publiquement immédiatement après le délai pour la réception des soumissions au même endroit.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec madame Kim Villeneuve-Mondou, ing., chef de division, Bâtiments de la Ville de Lachute, par courriel à kvilleneuvemondou@lachute.ca.

Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Ville de Lachute ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.